AUTEUIL-LE-ROI

BULLETIN MUNICIPAL

N°112
Septembre 2010

Parc de la Mairie

Le parc de la mairie a été aménagé et ouvre ses grilles au public du lundi au vendredi de 14h00 à 19h00 du 1er avril au 30 septembre, et de 14h00 à 17h30 du 1er octobre au 30 mars.
Venez profiter de cet espace de calme et de détente.
M. le Maire recherche une personne volontaire pour assurer la fermeture du parc dans ces créneaux horaires.

Agenda 2010

En septembre

le 11 septembre
Forum des associations à la salle des fêtes

le 18 septembre
Pèlerinage Saint Sanctin

le 25 septembre
Soirée théâtre à la salle des fêtes
Entrée gratuite - Troupe amateurs

En octobre

le 3 octobre
Vide grenier

En novembre

le 11 novembre
Cérémonie Commémorative

En décembre

le 4 décembre
Téléthon
Marché de Noël

Sommaire

4 Budget
8 Communiqué
10 Compte-rendu
12 Vie au village
15 Comité des fêtes
18 Associations
20 Rencontre
21 Lecture
22 Calendrier

VIDE GRENIER À AUTEUIL-LE-ROI

Le 3 octobre 2010, rue de l'Église.
La Caisse des Ecoles, organisatrice de l'évènement recueille vos bulletins d'inscription (ci-joint).
Si vous ne l'avez pas rempli, n'attendez plus !

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL
AUTEUIL-LE-ROI
N° 112 - SEPTEMBRE 2010

Direction de la Publication
Monsieur Philippe Heurtevent
Rédacteur en chef
Monsieur Philippe Heurtevent

Impression
NPC IMPRIMERIE
Tél. 01 30 41 95 63 - Fax 01 30 41 51 05
Dépôt légal : 3e Trimestre 2010

Éditorial

Madame, Monsieur,

Comme vous avez pu le constater, la démission du Conseil Municipal de M. Guy GRAVIS n'a pas été sans conséquence sur la parution de notre bulletin municipal puisque le dernier numéro distribué remonte à Mars 2010. En effet, suite à une situation conflictuelle entre différents membres du Conseil Municipal, M. GRAVIS a préféré démissionner et ainsi abandonner la responsabilité de « rédacteur en chef » de notre bulletin municipal, que le Conseil Municipal lui avait confiée et pour laquelle il nous avait donné entière satisfaction. Je remercie donc M. Guy GRAVIS pour le travail accompli pendant deux ans, et présente mes excuses aux Auteuillois pour le retard consécutif à cette situation que je regrette.
Après avoir réuni la « Commission Communication », aucun de ses membres ne s'est porté volontaire pour reprendre cette mission de rédaction, de collecte d'informations et de photos, de mise en forme de notre bulletin et de suivi avec l'imprimeur. Dans ce contexte, je me tourne vers tous les Auteuillois pour faire un appel à volontaire, expérimenté ou passionné dans ce domaine, pour venir m'aider à la rédaction et au pilotage de nos prochains bulletins. Je recherche également un coordinateur pour le suivi de notre site internet. Si l'expérience vous tente, n'hésitez pas à venir me voir en Mairie.

Pour rester dans l'actualité, les informations essentielles à connaitre sont les suivantes :
- Les dépenses 2009 ont été parfaitement maitrisées et n'ont dépassé que d'environ 8 € les dépenses 2008.
- La 2e tranche d'enfouissement des réseaux a été réalisée et terminée fin Août 2010. La réfection de la voirie et des trottoirs sera exécutée en 2011.
- M. Stéphane CHARPATEAU, Directeur de l'Ecole Sully, a été muté dans sa région natale et est remplacé à la rentrée de Septembre par Mme Gwénaëlle CHENILLEAU. Bienvenue à la nouvelle Directrice.
- Je remercie les Auteuilloises et Auteuillois pour leur large participation à l'enquête de consommateurs portant sur le « Relais d'Auteuil » qui a permis de recenser vos attentes en terme de services de proximité. Comme vous le savez et pour donner suite à leur demande, M. et Mme TZEREMIAS ont quitté notre commerce au 31 Juillet 2010. Avec l'aide de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles, le Conseil Municipal a sélectionné la candidature d'un nouveau couple de gérants. Ces derniers devraient assurer la réouverture du « Relais d'Auteuil » courant Octobre 2010. Nous leur souhaitons la bienvenue.
- Pendant le mois de Juillet 2010, Auteuil-le-Roi a accueilli le « Centre de loisirs intercommunal » à la grande satisfaction de tous les parents. Par ailleurs, dans le cadre de notre politique « Petite Enfance », la création d'une micro-crèche de 10 places temps plein dans notre village est en cours de réflexion.

Pour finir, quelques dates à retenir :
- Cette année, le « Forum des Associations » intercommunal (Andelu – Auteuil-le-Roi – Autouillet – Flexanville – Goupillières – Marcq – Saulx-Marchais – Villiers le Mahieu) aura lieu dans la salle des fêtes d'Auteuil-le-Roi le **Samedi 11 Septembre 2010** de 14h à 18h.
- Le pèlerinage de « Saint Sanctin » se déroulera le **Samedi 18 Septembre 2010**.
- Soirée théâtre : le **Samedi 25 Septembre** - 20h à la salle des fêtes - Entrée gratuite.
- Une nouvelle réunion de concertation avec la population sur le P.L.U. (examen du PADD) sera organisée fin Septembre.
- Vide grenier : le **Dimanche 3 Octobre** - Rue de l'Eglise.
- Une réunion sur le thème « Vigilance Citoyenne » se tiendra début Octobre pour rassembler tous ceux qui souhaitent se mobiliser en cas de difficultés dans notre village.

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée 2010.

Philippe Heurtevent, Maire d'Auteuil-le-Roi

BUDGET

L'EQUILIBRE BUDGETAIRE 2009 ATTEINT DANS UN CONTEXTE DIFFICILE

Le budget 2009 de notre commune s'est achevé sur un résultat très satisfaisant. Tout au long de l'année passée, la gestion rigoureuse du fonctionnement communal a permis de réaliser un excédent budgétaire de près de 46 747,81 € auquel s'est additionnée une recette exceptionnelle. En effet, à la suite de la dissolution du SIAAA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement d'Auteuil Autouillet), une partie des avoirs de la commune à hauteur de 139 945,16 € a été rétrocédée. En totalité, ce sont près de 186 692,97 € qui ont été transférés au budget 2010 ce qui permettra à notre commune de maintenir son niveau d'investissement et de modérer son endettement.

Fonctionnement 2009

En fonctionnement, les charges courantes ont été maîtrisées à l'exception des charges de personnel qui ont augmenté légèrement pour intégrer les ajustements statutaires incontournables.

Vos élus, conscients de certaines augmentations inévitables, ont systématiquement recherché les économies pour ajuster au mieux les dépenses à la réalité des besoins.

Les charges à caractère général qui sont un poste important de dépenses permettent de couvrir les charges de gestion courante liées aux bâtiments ou à l'administration. Ce poste est plutôt resté stable, notamment parce que la commune a veillé à une bonne mise en concurrence des contrats chaque fois qu'ils arrivaient à échéance. En 2009, tous les contrats d'assurances ont été renégociés, permettant ainsi une économie non négligeable. Les charges exceptionnelles, qui représentent le troisième poste de dépenses de l'année, couvrent uniquement les frais du contentieux de M. de Mornac.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2009	EN €
Charges à caractère général	159 870,69
Charges de personnel	205 273,55
Autres charges de gestion courante	80 900,66
Charges exceptionnelles	102 391,47
Charges financières et amortissements	12 093,64
TOTAL	**560 530,01**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2009	EN €
Produit fiscalité locale	395 841,69
Dotations et subventions	155 699,37
Produit des services	38 203,10
Produit de gestion et divers	5 989,97
Produit exceptionnel et atténuation de charges	11 556,42
TOTAL	**607 290,55**

L'investissement 2009

Parallèlement au nécessaire entretien du patrimoine, les investissements sur lesquels la municipalité s'était engagée et qui répondaient à des opportunités ou à des nécessités d'aménagement ont été réalisés.

Le plus gros investissement de l'année a été l'enfouissement des réseaux et la réfection de la voirie sur une partie de la grande rue. Ces travaux se poursuivront par portions de rue en fonction de notre capacité à les financer.

La commune a également dû financer des travaux supplémentaires pour la restauration scolaire qui n'avaient pas été prévus par l'ancienne équipe municipale. Ce qui a été fait était réellement indispensable à l'utilisation du bâtiment (Pose d'une cuve à fuel / reprise d'assainissement / réalisation d'une allée d'accès pour les livraisons et raccordement à l'éclairage public).

En dehors de ces dépenses, la commune a investi dans un tableau numérique pour fournir aux enfants le plus de confort et de chances dans leur vie scolaire.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2009	EN €
Immobilisations corporelles	31 927,10
Immobilisations incorporelles	5 228,44
Remboursement d'emprunt	27 010,92
Opérations d'équipement	479 472,68
TOTAL	**394 268,79**

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2009	EN €
Dotations et fonds divers	248 827,61
Subventions d'investissement	204 333,01
Emprunt	30 000,00
TOTAL	**493 147,25**

2010 : UN BUDGET VOLONTAIRE ET RESPONSABLE

Présenté au Conseil Municipal du 25 mars, le budget primitif 2010 a été voté à la majorité. Fortement marqué par les conséquences économiques et sociales de la crise, il est teinté d'une certaine inquiétude, qui trouve son origine à la fois dans le désengagement de l'Etat, mais surtout dans la crise immobilière qui fait baisser de manière significative les droits de mutation, source de recettes importantes pour notre commune. Pour mémoire les droits de mutation sont aussi appelés « droits d'enregistrement ». Ce sont les sommes exigées par l'Administration fiscale lors de la transmission d'un bien d'un propriétaire à un autre, que ce soit à titre gratuit ou onéreux. Cette recette est passée de 73 733,29 € en 2008 à 60 997,69 € en 2009, soit une baisse de 17,4 %. **Le recul du marché immobilier s'étant encore accentué en 2009, cette ligne budgétaire a été mise à zéro sur le budget primitif 2010.**

La suppression de la Taxe Professionnelle, le 1er janvier 2010, est également une autre source d'incertitude. En effet, cette ressource dynamique a été remplacée par une nouvelle dotation qui risque de diminuer au fil des années. On sait ce qu'il advient généralement des compensations de l'État ; elles doivent être intégrales mais en réalité, elles diminuent au fur et à mesure que le temps passe.

Ces différentes réformes ont rendu la préparation budgétaire plus difficile. Ainsi le budget 2010 a été construit sur des bases prudentielles conduisant à chiffrer plutôt les hypothèses les moins favorables. Il s'attache, dans un contexte économique et financier difficile, à préserver la politique volontariste d'investissement tout en continuant de maîtriser les dépenses de fonctionnement et vise à répondre aux besoins fondamentaux de la commune.
Le budget primitif 2010 de la commune d'Auteuil-le-Roi s'équilibre à 733 804,39 € en fonctionnement et 312 959,36 € en investissement.

La municipalité, prudente dans la gestion de son budget, se voit obligée d'étaler ses investissements et de couvrir une partie des pertes de recettes. Les élus se sont donc résolus à augmenter les impôts de 2 %.

UN ENVIRONNEMENT DIFFICILE

- L'année 2009 s'est inscrite dans **un contexte économique et financier difficile.**
- Face aux nombreux **désengagements** de l'Etat, la collectivité a dû compenser les pertes de subventions tout en maintenant la qualité du service public aux habitants.
- **La masse globale des dotations** allouées aux communes a progressé **moins vite que l'inflation officielle** et moins vite que l'indice des prix des dépenses communales, **« le fameux panier du maire ».**
- La perte de pouvoir d'achat de notre commune au travers des dotations d'Etat est donc réelle, **importante et incontestable.**
- Cette **tendance risque de s'intensifier comme** le laisse à penser les dernières mesures adoptées par le Gouvernement.
- **L'augmentation de la fiscalité en 2009** a donc permis principalement de compenser les recettes manquantes et de régler le contentieux juridique que le village a eu avec M. de Mornac. Pour mémoire plus de 100 000 € ont été versés à cet administré (somme qui aurait pu être utilisée à un autre investissement sur la commune).

TAUX D'IMPOSITION 2010

Taxe d'habitation :	**10,14 %**
Foncier bâti :	**15,25 %**
Foncier non bâti :	**50,72 %**

Les investissements 2010 sont réduits par rapport à 2009 car la municipalité ne veut pas vivre au dessus de ses moyens. Certains projets - telle la rénovation d'un nouveau tronçon de voirie « Grande rue » - sont reportés à 2011. Seule la réalisation de l'enfouissement des réseaux sur une partie de cette rue sera réalisée cette année.

Du côté des dépenses de fonctionnement, la même rigueur est de mise. Le budget 2010 marque une nouvelle étape de rationalisation des charges pour maintenir un bon autofinancement et permettre ainsi à notre village d'investir sans s'endetter. Il ne s'agit pas de couper aveuglément dans les dépenses de fonctionnement, mais d'être très attentif aux sources d'économies ou de mettre en place les procédures et les équipements qui permettent de réduire le coût.

BUDGET

Dépenses de fonctionnement 2010

Pour 2010, les dépenses de fonctionnement ont été estimées à 618 624,18 € contre 565 321,05 € en 2009, soit une augmentation de 9,43 % dûe aux contraintes externes que subit la commune. En effet, certaines dépenses de fonctionnement sont très peu perméables à toutes tentatives de réduction. C'est le cas notamment :
- des énergies (électricité, fuel),
- du Service Départemental d'Incendie et de Secours,
- ou encore de la subvention au CCAS : (la situation économique actuelle est telle qu'elle exige le renforcement des moyens du CCAS afin de financer l'accroissement de la précarité). De plus, les élus ont souhaité maintenir le montant global affecté aux subventions des associations pour préserver leur rôle déterminant en faveur du lien social. **Sur 100 €, les dépenses de fonctionnement 2010 se répartissent comme indiqué ci-contre :**

- 40 € pour les services généraux (mairie, entretien technique des batiments…) et services urbains (entretien voirie, éclairage public,…)
- 27 € pour la masse salariale
- 15 € pour le virement à la section d'investissement (autofinancement)
- 11 € pour les autres charges de gestion courante
- 6 € pour l'école et le périscolaire (restaurant scolaire, matériel scolaire)

BP 2010 - Dépenses réelles de fonctionnement

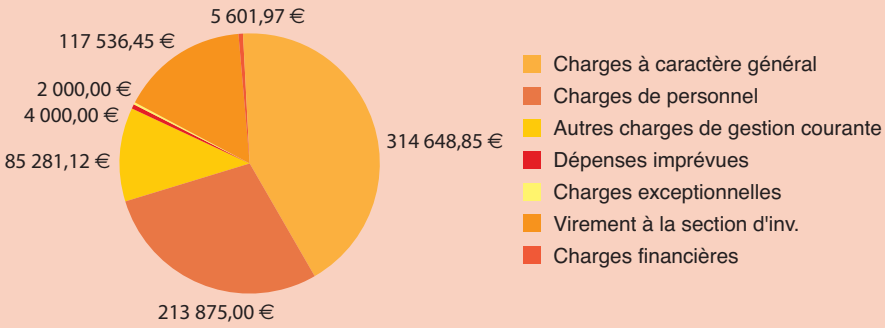

Recettes de fonctionnement 2010

Les recettes réelles de fonctionnement diminuent de 9,08 % atteignant 546 724,3 € contre 602 134,82 € en 2009.
Cette baisse porte essentiellement sur :
- la dotation globale de fonctionnement, *(qui pour la première fois diminue. Alors que les communes étaient auparavant garanties de recevoir une augmentation minimum (1 % en 2009), le plancher a été transformé en diminution maximale. C'est-à-dire que les communes ne peuvent pas perdre plus de 1 %... et comme Auteuil-le-Roi est moins défavorisée que beaucoup d'autres communes de même taille, nous sommes au régime du plancher, c'est-à-dire que nous allons perdre sur cette dotation.)*
- la taxe additionnelle aux droits de Mutation, *(qui diminue pour cause de crise immobilière),*
- les allocations compensatrices, *(preuve directe du désengagement de l'état).*

BP 2010 - Recettes réelles de fonctionnement

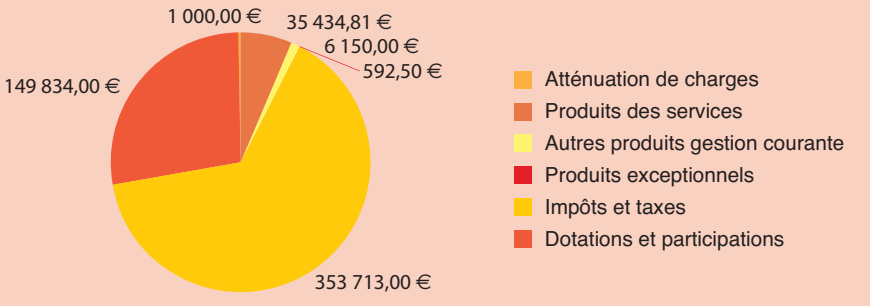

APRÈS LA TAXE PROFESSIONNELLE (TP), LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE (CET)

La suppression de la taxe professionnelle (TP) a été entérinée par la loi de finances 2010.
Elle a été remplacée par la contribution économique territoriale (CET).
La CET s'applique dès cette année à toutes les entreprises et se compose de deux cotisations : une cotisation foncière, assise sur la valeur des bâtiments, et une seconde, assise sur la valeur ajoutée.

Les collectivités territoriales percevront une compensation relais de l'État, en lieu et place du produit de la TP, et cette somme sera équivalente au montant de la TP perçu en 2009.
Mais beaucoup d'inconnues planent sur les incidences financières de cette réforme notamment à partir de 2011.
En effet, cela peut se traduire par une :

- Perte d'autonomie des collectivités territoriales,
- Pression fiscale accrue sur les ménages en compensation de la diminution de la part de l'Etat et des entreprises,

Pour Auteuil-le-Roi, ces risques sont minimisés par le fait que la commune percevait peu de taxe professionnelle.

Dépenses d'investissement 2010

Les dépenses d'investissement s'élèvent en totalité à 312 959,36 €. 79,74 % de cette somme sera dédiée en 2010 aux dépenses d'équipement et 8,01 % au remboursement d'emprunts.

Les opérations d'investissement inscrites au budget 2010 sont :

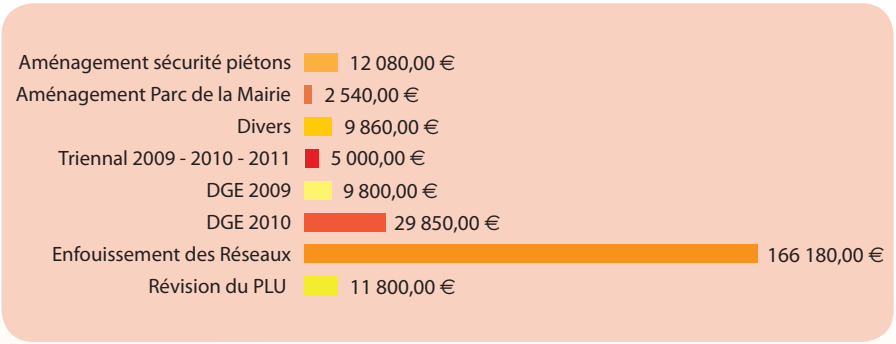

Recettes d'investissement 2010

Les recettes réelles d'investissement se déclinent comme suit :

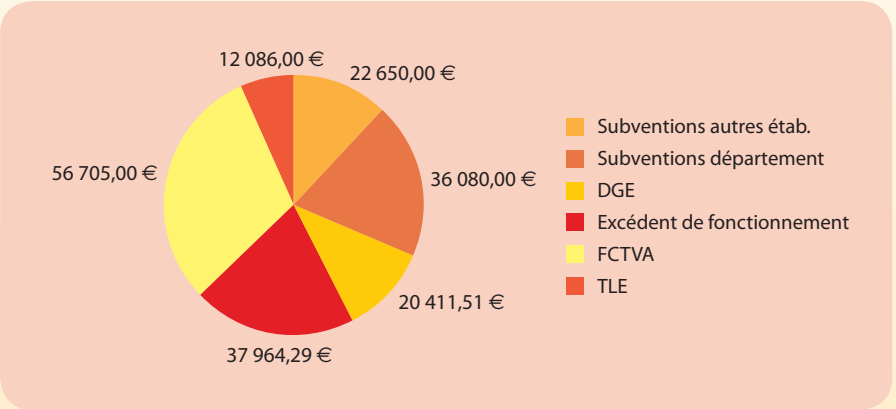

La commune d'Auteuil-le-Roi, grâce à sa capacité d'autofinancement et à son fonds de roulement, va pouvoir engager tous les nouveaux projets sans avoir recours à l'emprunt, signe d'une bonne gestion. La municipalité, se voit obligée d'étaler ses investissements mais elle continuera à en réaliser chaque année pour maintenir notre qualité de vie et développer les services aux habitants. Vos élus ont donc choisi de mettre en œuvre une gestion mesurée, tout en respectant les engagements pris auprès des habitants. Ce budget 2010 est à la fois responsable et volontaire et devra garantir à notre commune une bonne santé financière.

« Le Relais d'Auteuil »
Résultats de l'enquête consommateurs

À la fin mars, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles, la commune a procédé à une enquête de consommation afin de connaître la fréquentation actuelle du commerce et d'identifier les attentes et les besoins des habitants.
Sur les 340 foyers qui ont été interrogés, 123 ont répondu à cette enquête, soit un taux de retour de 36,2 %.
Ce taux de retour très satisfaisant démontre l'intérêt des Auteuillois pour leur commerce et vos élus vous remercient pour cette participation. L'enquête servira de base de réflexion aux futurs gérants du « Relais d'Auteuil ».

Utilisation du commerce multi-services

L'analyse des résultats démontre que les services les plus utilisés par les habitants sont le relais poste (78 % des réponses), le restaurant (67 %) et le dépôt de pain (52 %).
L'épicerie n'arrive qu'en 4e position avec 42 % car aujourd'hui l'offre ne permet pas de répondre aux besoins des Auteuillois.
L'hôtel est très peu fréquenté par les villageois car ce sont plutôt les personnes de passage qui s'y rendent.
En résumé, le « Relais d'Auteuil » était surtout fréquenté pour son point poste, les habitants n'utilisant que « rarement » les autres services.

Activités souhaitées par les habitants

Le point poste est l'activité la plus demandée (88,6 % des réponses) ce qui renforce le caractère indispensable de ce service.
Les personnes interrogées souhaitent également voir une offre de pain se développer sur le village, que ce soit sous forme de dépôt de pain ou de point-chaud-boulangerie.

L'épicerie qui est aussi citée, est une offre qui devra être développée plus largement pour répondre aux besoins des habitants.
La presse et le restaurant, vus comme des activités indispensables au « Relais d' Auteuil », devront être maintenus alors que le bar, le tabac et les plats à emporter sont considérés comme moins importants mais peuvent répondre néanmoins à une partie des besoins de la population.

En conclusion, il ressort de cette enquête que les habitants ont conscience de l'importance d'un commerce multi-services au cœur du village. Ils souhaitent conserver « le Relais d'Auteuil » mais ils veulent une offre plus complète et une gamme de services plus large.
Les personnes interrogées espèrent également que le lieu devienne un endroit plus convivial et accueillant. En effet, l'accueil est un élément très important qui pourrait faire en sorte que la fréquentation du commerce s'améliore.
Un nouveau couple de gérants assurera la réouverture du Relais d'Auteuil d'ici quelques semaines.

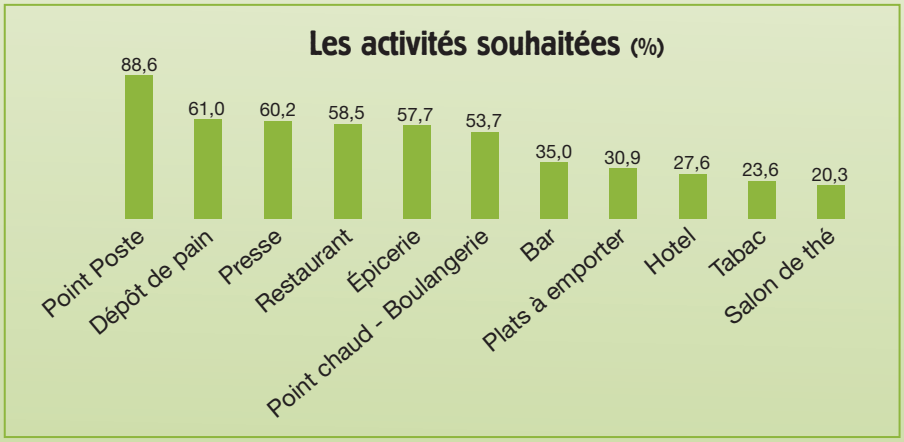

Photovoltaïque

Le Samedi 27 Mars s'est tenue à la salle des fêtes d'Auteuil-le-Roi la première d'une série de réunions prévues par la Municipalité pour aider les habitants à se familiariser avec les énergies renouvelables.

Quelques dizaines d'Auteuillois ainsi que des habitants des communes avoisinantes sont venus participer à cette réunion sur le thème de l'énergie solaire et des panneaux photovoltaïques.

À l'issue de cette rencontre, certains ont fait le choix d'équiper leur maison. Si vous souhaitez vous aussi bénéficier du crédit d'impôt alloué par l'Etat pour financer cet investissement personnel, la règle d'or est d'être très vigilant sur le choix du fournisseur et de ne mettre en concurrence que les professionnels de cette nouvelle technologie.

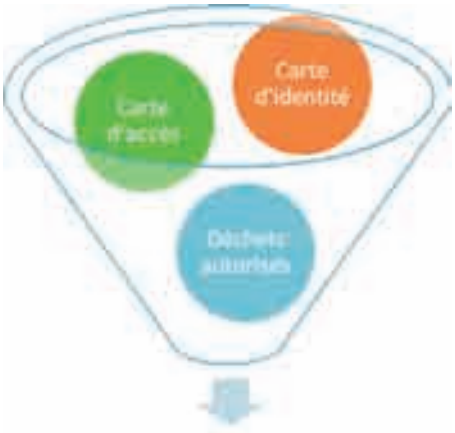

Conditions d'accès à la déchetterie de Garancières

Depuis le 2 avril 2010,

de nouvelles mesures ont été mises en place par le SIEED, afin de limiter les abus observés notamment par les entreprises.

Le SIEED ne peut plus tolérer que certains professionnels utilisent les cartes personnelles de leurs clients pour écouler leurs déchets.

À défaut de présenter ces justificatifs au gardien, l'accès à la déchetterie se fera grâce à l'achat de ticket de paiement au bureau du SIEED.

SIEED - 29 bis rue de la Gare - 78890 GARANCIERES
Lundi, vendredi et samedi : de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Dimanche : de 9h00 à 13h00

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 8 Février 2010

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION GLOBALE D'ÉQUIPEMENT (DGE) - EXERCICE 2010

• M. le Maire présente le projet de demande de subvention relatif aux travaux d'aménagement et de gros entretien du vestiaire construit en 1989 et nécessitant une remise en état.

• Le taux de subvention est de 30% sur un montant HT de travaux plafonné à 46 000 €. Le devis s'élève à 24 955,03 € HT soit 29 846,22 € TTC pour la réalisation de travaux de peinture, de boiserie, d'électricité et de maçonnerie à l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment.

• Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de déposer auprès des services de la Préfecture ce dossier en tant que deuxième programme de demande de subvention au titre de la DGE pour l'exercice 2010.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 8 Mars 2010

DONATION EN FAVEUR DE LA COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI DE LA PARCELLE N°ZB33

• Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à signer l'acte de donation de la parcelle référencée ZB33 et classée en zone ENS en faveur de la commune en l'étude de Maitre LEGRAND.

RETRAIT DE LA COMMUNE DE BROUÉ DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT ET D'ÉQUIPEMENT DE LA RÉGION DE RAMBOUILLET (S.I.T.E.R.R.)

• Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité le retrait de la commune de BROUÉ du Syndicat Intercommunal de Transport et d'Equipement de la Région de Rambouillet considérant qu'elle ne bénéficie plus d'aucun transport organisé par le syndicat suite à une modification du réseau de ramassage scolaire.

VOTE DES MODIFICATIONS DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT ET D'ÉQUIPEMENT DE LA RÉGION DE RAMBOUILLET (S.I.T.E.R.R.)

• Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la modification des statuts du S.I.T.E.R.R. fixant le nombre de vice-présidents à 4.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009 DU COMMERCE

• Mme MONTEIRO donne lecture du compte administratif 2009 du commerce en présentant les dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement, à savoir :

	Prévu	Réalisé Mandats et titres émis
Dépenses de fonctionnement	75 243,30 €	26 432,17 €
Recettes de fonctionnement	40 779,96 €	40 370,19 €
Dépenses d'investissement	63 186,30 €	25 243,97 €
Recettes d'investissement	48 186,30 €	14 389,00 €

• M. le Maire quitte la salle avant qu'il ne soit procéder au vote.

Après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2009, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2009 du Commerce.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2009 DU COMMERCE

• Mme MONTEIRO rappelle au Conseil Municipal que le compte de gestion établi par Mme le Receveur municipal doit être approuvé comme chaque année. Les écritures de trésorerie sont conformes au compte administratif 2009.

• Les résultats de clôture sont les suivants
Excédent d'investissement : 4 145,03 €
Excédent de fonctionnement : 48 401,36 €

• Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2009 du Commerce.

AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERICE 2009 DU COMMERCE

• Décide à l'unanimité d'affecter la somme de 4 145,03 € au R001 Solde d'exécution d'investissement et la somme de 48 401,36 € en R002 Solde d'exécution de fonctionnement.

BUDGET PRIMITIF 2010 DU COMMERCE

• Mme MONTEIRO donne lecture du budget primitif 2010, en détaillant les chapitres par section :

	Fonctionnement	Investissement
Total des dépenses	78 941,02 €	67 547,09 €
Total des recettes	78 941,02 €	67 547,09 €

• Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité par chapitre le budget primitif 2010.

VOTE DE PRINCIPE POUR LA CREATION D'UNE CRECHE À VOCATION MUNICIPALE AVEC REGROUPEMENT DE COMMUNES

• M. le Maire projette en séance le compte rendu fait à la suite de la réunion du 11 février 2010 du SIVOM lors de laquelle le projet de constitution d'un SIVU ayant pour objet une crèche intercommunale a été évoqué.

• Ce SIVU regrouperait un maximum de 8 communes soit 4 800 habitants.

• Après plusieurs échanges, l'ensemble du Conseil Municipal décide de reporter d'un mois la décision afin de se donner le temps de rencontrer l'ensemble des élus concernés par le projet afin de partager les interrogations suscitées par ce dernier.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 25 Mars 2010

DÉCISION N° D.2010-01 DU MAIRE PRISE EN VERTU D'UNE DÉLÉGATION DONNÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 30 OCTOBRE 2008 AFIN D'ESTER EN JUSTICE

• La SCP LYON-CAEN - avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, a été mandatée pour représenter les intérêts de la commune d'Auteuil-le-Roi devant le Tribunal Correctionnel de Versailles.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL AU TITRE DE LA SECURITE ROUTIERE AUX ABORDS DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET CEUX FREQUENTES PAR DES JEUNES

• Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général des Yvelines relatif à l'aménagement du cheminement des élèves de l'école primaire Sully lorsqu'ils se rendent de l'école à la salle des fêtes pour pratiquer deux fois par semaine l'éducation physique et sportive.

• Ce programme d'aide est plafonné et subventionné à hauteur de 80%. Le budget prévisionnel de l'opération s'élève à

9 765,33 € HT. La part restant à la charge de la commune serait de 1 953,07 € HT.

AUTORISATION DE LANCER LA RECHERCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE SUIVI DU TRIENNAL 2009-2010-2011

• Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité accepte d'engager les mesures de publicité pour lancer la recherche de maîtrise d'œuvre du contrat triennal 2009-2010-2011.

VOTE DE LA FISCALITE DIRECTE DU SIFAA ET DU SIVOM POUR 2009

• M. le Maire propose au Conseil Municipal
- le prélèvement de la fiscalité directe pour le S.I.F.A.A. (Syndicat Intercommunal des Festivités Auteuil-le-roi et Autouillet) pour un montant de 21 000 € ;
- le prélèvement de la fiscalité directe pour le S.I.V.O.M. de Montfort-l'Amaury pour un montant de 21 485,70 € au titre des annuités d'emprunt et du fonctionnement du syndicat ;
- le prélèvement de la fiscalité directe pour le S.I.V.O.M. de Montfort-l'Amaury Section Petite Enfance pour un montant de 6.997,82 €, et pour le RIAM : 1 090,82 €.

• Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité la fiscalité directe du S.I.F.A.A. et du S.I.V.O.M.

CONVENTION AVEC LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE GRANDE COURONNE POUR L'ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES

• Après débat, il est convenu que la commission MAPA se réunisse pour approfondir l'offre de convention du CIG. Ce point est reporté à l'ordre du jour de la prochaine séance.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009 DE LA COMMUNE

• Le compte administratif de l'exercice 2009, est arrêté comme suit :

	Prévu	Réalisé
Dépenses de fonctionnement	702 132,92 €	560 530,01 €
Recettes de fonctionnement	702 132,92 €	607 290,55 €
Résultat de clôture de l'exercice		+ 46 760,54 €
Dépenses d'investissement	840 500,98 €	394 268,79 €
Recettes d'investissement	840 500,98 €	493 147,25 €
Résultat de clôture de l'exercice		+ 98 878,46 €

• Après avoir donné lecture du compte administratif au Conseil Municipal, M. le Maire est sorti de la salle du Conseil et a laissé la parole à Mme MONTEIRO pour le vote du Compte administratif.

• Après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2009, le Conseil Municipal approuve à 12 voix POUR et 1 ABSTENTION le compte administratif 2009 de la commune.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2009 DE LA COMMUNE

• M. le maire informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2009 ont été réalisées par Mme le Receveur Municipal de Neauphle-Le-Château et que le compte de gestion établi par cette dernière est conforme au compte administratif de la commune hors opération du SIAAA à réintégrer.

FONCTIONNEMENT : 234 183,37 €
INVESTISSEMENT : - 47 490,40 €

• Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à 12 voix POUR et 1 ABSTENTION le compte de gestion 2009 de la commune.

AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERICE 2009 DE LA COMMUNE

• M. le Maire rappelle qu'à la suite de l'approbation des Compte administratif et de Gestion de l'exercice 2009, les résultats sont les suivants :

	Fonctionnement	Investissement
Résultat de l'exercice 2009	46 760,54 €	98 878,46 €
Résultat reporté 2008	*39 917,92 €*	*-153 928,61 €*
Résultat 2008 à prendre en considération suite à la dissolution du SIAA	187 422,83 €	-146 368,86 €
Résultat à affecter	4 183,37 €	-47 490,40 €

• Le déficit d'investissement est minoré par l'excédent des restes à réaliser (9 526,11 €).

• Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 12 voix POUR et 1 ABSTENTION décide d'affecter la somme de 37 964,29 € au 1068 à l'investissement et la somme de 196 219,08 € au R002 au fonctionnement.

VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE 2010

• Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de fixer les taux de fiscalité directe pour l'année 2010 comme suit :

TAXES	2009	2010	Variation
Taxe d'habitation	9,89 %	**10,14 %**	2,5 %
Taxe foncière sur le bâti	14,88 %	**15,25 %**	2,5 %
Taxe foncière sur le non bâti	49,48 %	**50,72 %**	2,5 %
Compensation relais	7,83 %	**8,03%**	2,5 %

VOTE DU BUDGET 2010

• M. le Maire présente le budget primitif 2010 et soumettra chaque chapitre au vote du Conseil Municipal.

FONCTIONNEMENT
Dépenses : 742.943,39 €
Recettes : 742.943,39 €

• Le Conseil municipal après en avoir délibéré à 12 voix POUR et 1 ABSTENTION, accepte le vote de cette section.

INVESTISSEMENT
Dépenses : 312.959,36 €
Recettes : 312.959,36 €

• Le Conseil municipal après en avoir délibéré à 12 voix POUR et 1 ABSTENTION, accepte le vote de cette section.

Démissions

M. Pierre-César Robineau
le 14 mars 2010

M. Guy Gravis
le 16 mars 2010

La chasse aux œufs est ouverte

4 avril 2010, 11 heures, parc de la Mairie,

230 oeufs, lapins et autres douceurs chocolatées ont été chassés avec ravissement par plus d'une trentaine d'enfants.

Le temps a été clément pendant quelques minutes, permettant à cette première édition de se dérouler dans de bonnes conditions.

Les enfants, chasseurs gourmands émérites, ont déniché gaiement en quelques minutes les chocolats cachés entre les massifs et les arbres du parc de la Mairie.

À l'année prochaine, pour une nouvelle chasse aux œufs. En vous espérant plus nombreux encore…

Carnaval

Cette année encore, le soleil accompagna le défilé du carnaval. Les enfants costumés en personnages des contes et légendes populaires ont déambulé dans les rues de notre village, heureux de jeter, non pas des sorts, mais des pluies de confettis sur leur passage.

Les chevaliers, princesses, sorcières et autres ont festoyé lors d'étapes rue Saint Eparche et rue de la Croix Bleue.

Le cortège a poursuivi sa route jusqu'à la nouvelle restauration scolaire d'où les enfants ont lâché avec bonheur plus de 200 ballons.

Nous saluons la générosité et la mobilisation des parents qui ont permis de faire de ce carnaval 2010 à nouveau une belle réussite.

P.L.U.

L'étude de notre PLU avance pas à pas conformément au planning prévu.

L'équipe de la Commission Urbanisme s'est fortement impliquée dans l'élaboration du diagnostic du village, lui-même étant une mise en forme personnalisée à notre commune du porter à connaissance, document officiel remis par la Préfecture et comportant les informations essentielles sur notre village telles que :
- Evolution démographique du village sur les 20 dernières années.
- Evolution de l'habitat (types de maisons, nombre d'habitants par maison,…).
- Evolution économique.
- Analyse de l'environnement géographique.
- Analyse des infrastructures communales et départementales.
- Moyens de transports.
- Etc…

Le 7 mai, une réunion de présentation du diagnostic aux personnes publiques associées s'est déroulée dans d'excellentes conditions et les premiers éléments du diagnostic ont été présentés par Claire Bailly et Géo 5 dans un climat de concertation et d'écoute prometteur.

Désormais, l'équipe de la Commission Urbanisme s'attaque aux enjeux du PADD qui permettront de mettre en avant les grandes structures de notre futur PLU et, à terme, d'établir une réglementation du village en termes d'urbanisation.

Un Conseil Municipal à huis clos a permis également de travailler sur ce thème afin que chaque conseiller municipal puisse donner son point de vue et valider, corriger ou modifier les éléments d'enjeux issus du diagnostic.

Nous vous ferons part de ces avancées dans un prochain bulletin. N'hésitez pas, pour toutes questions, à vous rapprocher de Daniel Pélissier ou à reporter vos questions sur le cahier mis à votre disposition en mairie.

Dans le prochain bulletin, nous pourrons vous résumer les enjeux prioritaires sélectionnés par la commission.

8 mai 1945

Comme à l'accoutumée, la célébration de la fête de la victoire du 8 mai 1945 a été faite place René Cassin à Auteuil-le-Roi.

Daniel Pélissier, 1er adjoint au Maire, a déposé une gerbe de fleurs sur le Monument aux Morts en mémoire de nos soldats disparus.

Après une minute de silence, il a lu un discours préparé par Hubert Falco, secrétaire d'état à la Défense et aux Anciens combattants, à l'occasion de cette journée nationale de commémoration, puis a entonné la Marseillaise, suivie d'un « Vive la République, Vive la France ».

Quelques Auteuilloises et Auteuillois ont participé à cette cérémonie qui a été suivie d'un vin d'honneur en Mairie.

Classe verte

Classe transplantée avec les élèves de CM1/CM2 du 15 au 19 mars 2010

Le centre d'accueil se trouve au coeur de la forêt de Rambouillet, la maison des Hauts Besnières à la Celle Les Bordes. Une « Classe Nature » riche en activités et en découvertes :

- prélèvements, récoltes, observations et identification de la microfaune pour comprendre le rôle et le fonctionnement du sol ainsi qu'une pêche scientifique pour répertorier les animaux d'une mare,
- observations et moulages d'empreintes d'animaux,
- reconnaissance des arbres de la forêt et rencontre d'un garde forestier pour comprendre la gestion d'une forêt,
- visite de la ferme de la Noue (ferme d'élevage et de production en agriculture biologique),
- observation de la traite et de la fabrique du fromage,
- identification des oiseaux de la forêt, leurs modes de vie et leurs besoins,
- créations éphémères avec les éléments naturels...

De nombreux apprentissages pour nos petits scientifiques en herbe ! Une immersion dans ce milieu forestier pendant cinq jours a permis avant tout d'apprendre à observer et écouter la nature, pour mieux la comprendre et mieux la respecter.

Toutefois de nombreuses activités ludiques ponctuaient ce séjour lors des pauses ou des veillées comme la construction de cabanes en bois, les dégustations des produits de la ferme (fromages de chèvre, jus de pommes, confitures et pains issus de l'agriculture biologique), des jeux collectifs, la rencontre d'un chanteur kabyle pour une veillée musicale auprès du feu, et la fameuse « boum » du jeudi soir pour couronner le séjour.

Une sortie très réussie et très enrichissante que nous ne sommes pas près d'oublier ! (Et le beau temps est resté à nos côtés pendant toute la semaine, ce qui représente un gros atout quand on passe toutes ses journées à l'extérieur).

Je tenais tout particulièrement à remercier mes deux accompagnatrices, Christine Pape (enseignante à la retraite) et Monique Germain (infirmière à la retraite), sans lesquelles ce séjour n'aurait pu être maintenu. Remerciements également à la mairie qui a financé l'intégralité du transport en car.

Et puis un petit clin d'oeil à mes élèves de CM1/CM2 pour leur bonne humeur, leur volonté de bien faire et leur humour. J'ai passé un agréable moment en leur compagnie, incontestablement inoubliable !

M. Charpateau - Directeur de l'École Primaire Sully d'Auteuil-Le-Roi

Soirée auvergnate

Le samedi 27 mars fut l'occasion pour toutes les personnes présentes de découvrir l'Auvergne, région et ancienne province du centre de la France, située au Cœur du Massif Central. Les sites gallo-romains ont été souvent saccagés par les Barbares ; cependant, le patrimoine culturel a hérité d'une architecture romane prestigieuse (Église de St-Austremoine à Issoire, Notre Dame du Port à Clermont-Ferrand...).

Son folklore a été présenté et animé par un groupe réputé pour sa connaissance des coutumes, des costumes, des danses, des musiques et de ses instruments anciens au fil des trois derniers siècles.

Au cours de la première période de leur existence, les danses folkloriques sont parfois liées à certaines occasions particulières de la vie communautaire, mais elles sont aussi souvent propres à des Groupes spécifiques. Elles marquent par exemple les différentes phases de la vie agricole.

Les danses folkloriques, contrairement aux idées reçues, ne sont pas composées uniquement de pas répétitifs sans difficultés : nous avons pu voir un certain nombre d'entre elles se caractériser par une certaine complexité.

Aussi, sous les yeux de tous, les siècles se déroulent au rythme des instruments de musique peu connus comme la musette plus précisément appelée « la musette béchonnet auvergnate ». Les sabots marquent la mesure, les robes virevoltent, les spectateurs découvrent les coiffes dans leur complexité et leur signification. Sachez que la taille des chapeaux des Messieurs a varié au fil des temps, les costumes beaucoup moins.

Mais aussi, voici Jean-Michel, notre cuisinier qui nous a ramené de sa Région « l'Auvergne », l'aligot qui s'étire, file au bout de sa longue spatule. Les convives coupent ce long fil, les rires fusent, mais ne croyez-pas que c'est du chewing-gum, c'est absolument délicieux !
La soirée se termine après quelques pas auvergnats, puis au son de musique disco.

Au revoir, à l'année prochaine, pour quel pays ? Pour quelle Région ?

Salon artisanal

Une exposition toute en couleur placée sous le signe de la convivialité

Ce dimanche 2 mai, la salle des fêtes d'Auteuil-le-Roi ouvrait ses portes pour accueillir la 6e édition du Salon artisanal organisé à l'initiative du Comité des Fêtes.

Que de chemin parcouru depuis la 1ère édition !!!

Si l'organisation matérielle du salon est maintenant une affaire bien établie, la sélection des artistes et créateurs est, elle, toujours délicate et demande un investissement important pour que, d'une année sur l'autre, les visiteurs puissent découvrir de nouveaux savoir-faire et apprécier les talents locaux dont la présence est un atout incontestable et toujours attendue…

Cette année, les artistes nous ont proposé une variété, une richesse dans les techniques utilisées pour la réalisation de leurs peintures et sculptures, passant de l'abstrait au figuratif tout en s'essayant au dessin.

Si les abeilles de M. Valentin ont estimé que la météo n'était pas assez clémente pour se mettre au travail du miel, les autres artistes étaient, eux, bel et bien prêts et leurs travaux ont rapidement envahi et coloré la salle…

Dès 10h, ils se sont mis dans la peau des visiteurs, s'arrêtant devant les toiles, les sculptures, bijoux, chapeaux, tricots…, mis en valeur avec goût.

Pour sa part, le public a largement manifesté son intérêt pour cette exposition et nombreux sont ceux qui n'ont pas loupé l'occasion de trouver le cadeau qui fera le plaisir des uns et des autres pour les fêtes à venir…

Le vernissage, moment fort du Salon, était l'occasion de remercier chacun pour son investissement à la réussite du Salon, que ce soit la Mairie, le Comité des Fêtes et tous les bénévoles qui ont donné une nouvelle fois de leur temps pour les autres...

Qu'on se le dise, il y aura une 7e édition du salon, car on n'arrête pas un Salon Artisanal qui rencontre succès sur succès…

À l'année prochaine !

Arpent de Bacchus

Taille

Toujours fidèle aux rythmes des saisons, un nouveau rendez-vous avait été fixé le 27 mars pour effectuer la taille de notre vignoble.
Ce samedi, par une matinée ensoleillée mais un peu fraîche, une bonne trentaine d'adhérents se sont retrouvés afin de préparer une nouvelle année viticole.
La formation, les conseils des années passées ont pour certains été bien retenus ; pour d'autres, une petite piqûre de rappel a été nécessaire, les plus affirmés encadrant les novices.

Enfin vers midi, le verre de l'amitié était partagé par l'ensemble des tailleurs.

Merci à tous ceux qui sont venus nous rejoindre pour cette phase essentielle de préparation de notre vignoble.

Ensuite, les vinées étant assouplies par la montée de sève, nous les avons rabattues sur le premier fil de tension.
D'ores et déjà, il faut penser à l'entretien du vignoble (traitements, tailles, désherbage, réfection de certains pieux...).

Nous comptons sur vous pour ces différentes tâches.

Mise en bouteilles de la cuvée 2009

Après la soirée du vendredi consacrée au lavage et au séchage des bouteilles, nous avons procédé le samedi 24 avril à la mise en bouteilles de la cuvée 2009. Après remplissage, bouchonnage et étiquetage, 487 bouteilles titrant 12,5° ont été rangées soigneusement dans la cave.

Après cette matinée de travail dans la bonne humeur, avec une mention particulière aux étiqueteurs qui se sont affranchis de cette tâche de belle manière, l'association était heureuse de faire déguster cette cuvée accompagnée d'huîtres, pain de seigle et beurre salé. Une fois de plus, cette cuvée est de très bonne qualité et de l'avis de tous, elle s'accorde parfaitement avec les fruits de mer. Encore une belle réussite venant récompenser une année viticole bien remplie.

L'ASA

L'Avenir Sportif Auteuillois fête ses 20 ans

Le 21 novembre dernier, l'avenir Sportif Auteuillois a fêté ses 20 ans. 130 convives se sont réunis à la salle des fêtes pour célébrer le 20e anniversaire du club, en présence de Madame Marie Chavillon et Monsieur Daniel Pelissier Adjoints au Maire, et de Monsieur Augu, représentant du District des Yvelines de Football.

Un hommage a été rendu aux fondateurs du club et aux membres du conseil municipal de l'époque pour avoir créé non seulement un club mais également un terrain de football, permettant ainsi aux jeunes Auteuillois et Auteuilloises de pratiquer aujourd'hui leur sport favori.

Daniel Prigent, Président de l'ASA, durant 15 ans et toujours membre du club, a profité de cette soirée pour retracer l'historique du club.

Nous n'avons pas oublié nos amis Constant Duval et Laurent Dupuis, deux membres du club qui nous ont quittés trop précipitamment et qui, durant plusieurs saisons, n'ont pas compté de leur temps pour apporter leur aide au sein du club, un exemple pour nous tous.

La soirée fut une réussite dans une ambiance chaleureuse. Merci à Madame Figuereido pour avoir passé l'après midi à la décoration des tables, Messieurs Cachada pour nous avoir offert leur Sangria Maison sans oublier Sébastien Renée pour nous avoir fait un excellent gâteau d'anniversaire représentant le terrain de football. Encore une fois, la solidarité fut à l'honneur à cette soirée.

Un dernier rendez-vous a eu lieu le week-end de la Pentecôte pour notre tournoi annuel (samedi tournoi enfants, dimanche tournoi adultes) boissons et restauration rapide sur place.

C'dans l'air

Concours de pétanque

Une journée bien réussie en ce dimanche 11 avril 2010. Pas moins de 30 concurrents se sont rencontrés au cours de la 4e doublette amicale d'Auteuil organisée par C dans l'R d'Auteuil. Un temps correct bien qu'un peu frais à cause d'un petit vent du nord !
On constate néanmoins que seulement quelques équipes Auteuilloises participaient à cet évènement qui sert traditionnellement à financer le repas des bénévoles de la Randonnée Raid du Roi, la "3R" que nous avons organisé le 6 juin dernier pour la 4e édition.

Randonnée raid du Roi

À propos de la 3R nous avons choisi cette année de soutenir l'association Dunes d'Espoir dont le but est de faire participer des enfants handicapés à des évènements sportifs (raids, courses, randonnées) à l'aide d'une joëllette (sorte de chaise à porteur munie d'une roue centrale suspendue).
http://dunespoir.free.fr/
Vous pouvez consulter notre site internet www.randoraidroi.fr pour prendre connaissance de cet évènement.

Les P'tites Frimousses

Après 7 ans, respectivement comme Présidente et Secrétaire, Valérie Brüggemann et Claire Pedessac ont cédé leurs places. Leurs enfants ont grandi, de nouvelles familles s'installent à Auteuil, il est dans l'ordre des choses que d'autres parents bénévoles leur succèdent.
Nous les remercions chaleureusement pour tout le travail qu'elles ont accompli au fil de ces années et le temps qu'elles y ont consacré.

Les P'tites Frimousses est une association incontournable dans notre village. Plus des trois quarts des enfants inscrits à l'école Sully la fréquentent régulièrement. Si Auteuil dispose de cette structure aussi utile aux parents qu'agréable aux enfants, c'est grâce à l'engagement et la générosité des bénévoles et salariés qui s'en occupent… depuis 13 ans déjà.

Composition du nouveau bureau :
Président : Jean-Michel Artignan
Vice présidente : Ghislaine Dopierre
Trésorier : Christophe Salliot
Secrétaire : Sylvie Garrigues
Assesseurs : Corinne Haslay et Céline Galliath.

Sans oublier l'équipe auprès de nos enfants :
Directrice : Véronique Listrat

Les P'tites Frimousses se dotent d'un tout nouveau site internet, à consulter pour vos prochaines inscriptions :
http://lesptitesfrimousses.free.fr
De gauche à droite :
Jean-Michel Artignan, Corinne Haslay, Véronique Listrat, Céline Galliath, Christophe Salliot, Ghislaine Dopierre et Sylvie Garrigues.

Théâtre

"La Compagnie des Astres"

Vendredi 12 février la "Compagnie des Astres" nous a présenté des sketchs sous l'intitulé : Sucré, Salé.
Pour une première, ce fut une première !!!!!

Beaucoup de talent, d'originalité, de dynamisme dans l'interprétation proposée par cette troupe d'amateurs du foyer rural de Pontchartrain .

Au travers des scènes de la vie courante, des éclats de rire partagés par tous les spectateurs.

Le temps d'une soirée, un immense plaisir pour nous, public de tout âge.

La recette de cette soirée a été répartie entre les comédiens et la municipalité.

Idées de lecture

HAUSFATER-DOUÎEB *L'école des gâteaux*, *Casterman, huit et plus, 2006 (primaires).*

Depuis sa naissance, Jacquot est gourmand. En grandissant, une seule chose lui importe : manger. L'école maternelle n'a pas beaucoup intéressé Jacquot, ni le CP où il a eu un mal de chien à apprendre à lire. Il n'en voit pas l'intérêt. Quand il arrive en CE1, pour s'ennuyer moins, le mercredi, il va à la bibliothèque feuilleter des bandes dessinées, jusqu'au jour où il devine qu'il est tombé sur une recette de cookies. D'abord, il faut la lire : très péniblement ; encore plus péniblement, la recopier et, laborieusement... la réaliser. Grâce à sa gourmandise, Jacquot ira bien plus loin qu'il aurait pu l'imaginer.
Un roman délicieux et astucieux.

PETIT Laurent-Xavier *Miée*, *Medium, Ecole des Loisirs, 2001, à partir de 13 ans).* "Miée", c'est le surnom qu'Anna donne à sa grand-mère. Elles s'adorent. Une de leurs activités principales est de confectionner des roudoudous : couler du caramel à la fleur d'oranger dans des coquillages et les sucer toute la journée. Au début du roman, c'est la rentrée des classes. Anna n'a pas vu sa grand-mère de tout l'été et se réjouit de la retrouver. Sa mère, en retard, la dépose en bas de l'immeuble de sa grand-mère. Mais quand elle ouvre la porte, Miée, à la vue de sa petite fille, la vouvoie. Quand Anna lui fait une remarque sur sa coiffure en désordre qui a remplacé l'impeccable chignon, celle-ci se fâche et lui annonce qu'elle revient de chez le coiffeur et la menace d'appeler la police. Anna ne comprend plus rien et puis sa grand-mère revient à elle. À partir de ce moment, Anna et Miée vont partager un secret : celui de la dégénérescence cérébrale de Miée, à cacher aux parents.

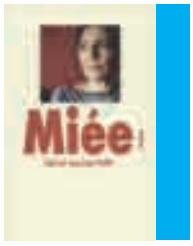

Malheureusement, Miée est invitée au repas de Noël chez Anna, et la vérité éclate à table.
Un beau roman : l'inéluctabilité de la maladie qui galope, les liens remarquables entre la petite-fille et sa grand-mère.

VIOT Jean-Louis *Les cent mille briques*, *Romans Casterman Dix et Plus 2001, à partir de 13 ans*. Simon a de la chance : l'appartement qu'il habite fait un coin et offre deux paysages dont les murs d'une prison : "les cent mille briques". Simon n'a pas de chance : il a été victime d'un accident sept ans auparavant. Il est condamné à circuler en fauteuil roulant et s'ennuie à mourir malgré la gentillesse de ses parents qui essaient de lui organiser une vie agréable.
Cette prison fascine Simon. Il décide de correspondre avec un jeune délinquant prisonnier de 17 ans. Et Simon dans ses lettres va s'inventer une vie d'adolescent valide...
Un bon roman, original, plein de sensibilité et de justesse.

Phénologie

À la Sainte Clotilde de fleur
en buisson, abeille butine à foison

Les modes de reproduction des plantes (par floraison et fructification) comme ceux des animaux sont maintenant connus dans leurs grandes lignes. Les plantes offrent à leurs hôtes le gîte et le couvert tandis que la plupart des animaux ont creusé leur terrier, aménagé un nid ou bien pondu leurs œufs dans l'eau. Mais connaissez-vous la biologie de celle qui permet aux plantes et arbres de fructifier et à qui l'on donne désormais le nom de sentinelle de l'environnement ?

J'ai nommé l'abeille « domestique » ou apis mellifica.

Ce curieux insecte, qui est le pourvoyeur en sucre de l'homme depuis la nuit des temps, est maintenant considéré comme vulnérable car victime des pollutions sans relâche de son environnement.

Tout d'abord, revenons un peu sur la biologie de cet insecte social dont la colonie est régie par une reine au même titre que les fourmis, frelons, guêpes et bourdons mais à la différence des 3 précités, la reine de l'abeille comme celle des fourmis vit plusieurs années .

Les ouvrières ne vivent qu'un mois en moyenne pendant le printemps et l'été contre 6 mois durant l'hiver.

La reine est la seule capable de pondre des œufs, donc d'engendrer une colonie et le travail des ouvrières est régi par les phéromones émises par la reine.

Ces ouvrières vont se répartir le travail en fonction de leur âge, les plus jeunes travaillant au nourrissage des larves, à l'aménagement de la ruche, et les plus âgées devenant des collecteuses d'eau, de pollen, de nectar et de propolis grâce à l'apprentissage engendré au fil du temps.

Les ouvrières se nourrissent de miel tandis que les larves sont nourries de mélange miel et pollen.

Ce que l'on appelle « gelée royale » est fabriquée par les ouvrières pour nourrir la reine ou les larves qui vont devenir des larves royales (la transformation de larve à larve royale est uniquement due à la nourriture car les œufs sont tous identiques au départ !)

La cire permettant le stockage des larves, du pollen et du miel est fabriquée elle aussi par les ouvrières (à partir de glandes à cire).

Toutes ces fabrications sont consommatrices d'énergie et cette énergie est fournie par la consommation de miel qui est lui-même fabriqué à partir de nectar floral dont les abeilles font évaporer l'eau pour concentrer le sucre…

Le miel est donc la réserve de nourriture de la colonie et va lui permettre de passer l'hiver en attendant les floraisons du printemps prochain…

Voici pour le cycle annuel de vie de la colonie mais pour que les colonies se multiplient, il faut « fabriquer » une nouvelle reine qui va partir et créer sa propre colonie avec quelques milliers d'ouvrières et quelques mâles utiles à la fécondation de la reine.

Il s'agit d'un nouvel essaim dont le but est maintenant de trouver une nouvelle cavité pour faire prospérer la colonie…

Nous sommes donc dans la période d'essaimage des abeilles (mai à juillet) ; jusqu'à il y a quelques années, ce sont les pompiers qui éliminaient ces essaims à moins qu'un apiculteur ne vienne le récupérer, et la destruction systématique des essaims a participé à la raréfaction de cet insecte…

Nous sommes deux apiculteurs à Auteuil, M. Valentin et moi-même, que vous pouvez appeler si un essaim d'abeilles venait à se poser chez vous…

Pour ce qui est de la destruction de nids de frelons, guêpes et bourdons, s'il s'avère que la destruction est nécessaire, ce sont maintenant des sociétés privées qui s'en chargent et l'intervention est payante .

Renseignements utiles

- Appels d'urgence : 112
- Police Secours : 17
- Pompiers : 18
- Centre Hospitalier Versailles : 01 39 63 91 33
- Médecin de garde : 15
- Mairie : 01 34 87 43 15
- SNCF (Méré) : 01 39 20 23 10
- Vétérinaire Auteuil : 01 30 88 55 30
- Paroisse : 01 34 86 01 43
- Pompes Funèbres (Montfort) : 01 34 86 41 09
- Caisse Primaire Ass.Maladie : 36 46 ou 0820 904 102
- Marchés :

Samedi matin : la Queue-Lez-Yvelines
Dimanche matin : Montfort et Beynes

Élections régionales 2010

Résultats 1er tour - 14 mars 2010 **Inscrits : 642** **Votants : 344** **Exprimés : 337**

Nom de la liste / Tête de liste	Voix	%
Changer pour mieux vivre en Île-de-France / Mme Pécresse	126	37,39
Liste Lutte Ouvrière soutenue par Arlette Laguillier / M. Mercier	2	0,59
Liste Front National avec Le Pen pour l'Île-de-France / Mme Arnautu	31	9,20
Europe Écologie région Île-de-France / Mme Duflot	51	15,13
Liste démocrate et centriste soutenue par François Bayrou / M. Dolium	14	4,15
Alliance Écologiste indépendante / M. Governatori	10	2,97
Ensemble pour les régions à gauche solidaires - Front de Gauche / M. Laurent	5	1,48
La liste Chrétienne / M. de Boer	4	1,19
Huchon 2010 - La gauche pour l'Île-de-France / M. Huchon	71	21,07
Rassemblement gaulliste - Debout la République / M. Dupont-Aignan	14	4,15
Tout changer, rien lâcher - NPA / M. Besancenot	9	2,68
Emergence / M. Kanoute	0	0

Résultats 2e tour - 21 mars 2010 **Inscrits : 642** **Votants : 364** **Exprimés : 343**

Nom de la liste / Tête de liste	Voix	%
Changer pour mieux vivre en Île-de-France / Mme Pécresse	190	55,39
Huchon 2010 - La gauche pour l'Île-de-France / M. Huchon	153	44,61

Élections législatives partielles 2010

Résultats 1er tour - 4 juillet 2010 **Inscrits : 642** **Votants : 175** **Exprimés : 174**

Nom de la liste / Tête de liste	Voix	%
Anny Poursinoff	45	25,86
Maxime Rouquet	1	0,58
Guillaume Sebileau	7	4,03
Vincent Liechti	4	2,29
Philippe Chevrier	16	9,19
Jean-Frédéric Poisson	98	56,32
Michel Finck	3	1,73

Résultats 2e tour - 11 juillet 2010 **Inscrits : 642** **Votants : 191** **Exprimés : 188**

Nom de la liste / Tête de liste	Voix	%
Anny Poursinoff	67	35,64
Jean-Frédéric Poisson	121	64,36

Horaires d'ouverture de la Mairie

Mardi
14h00 - 19h00
Jeudi et vendredi
14h00 - 17h00
1er samedi de chaque mois
9h00 - 12h00
Tél. : 01 34 87 43 15
Fax : 01 34 87 58 08
Site : www.mairie-auteuil-le-roi.fr
E-mail : mairie.auteuil-le-roi@wanadoo.fr

État Civil

Naissances

Jeanne Lefieux-Simphal
le 20 janvier 2010

Manon Vasseur
le 12 février 2010

Matéo Viboh
le 6 août 2010

Mariages

Frédéric Labreuil et Juliette Gueu
le 12 juin 2010

Cédric Rapin et Angélique Montchatre
le 10 juillet 2010

Décès

Reine Lacroix
le 28 mars 2010

Claude Scalzolaro
le 9 mai 2010